

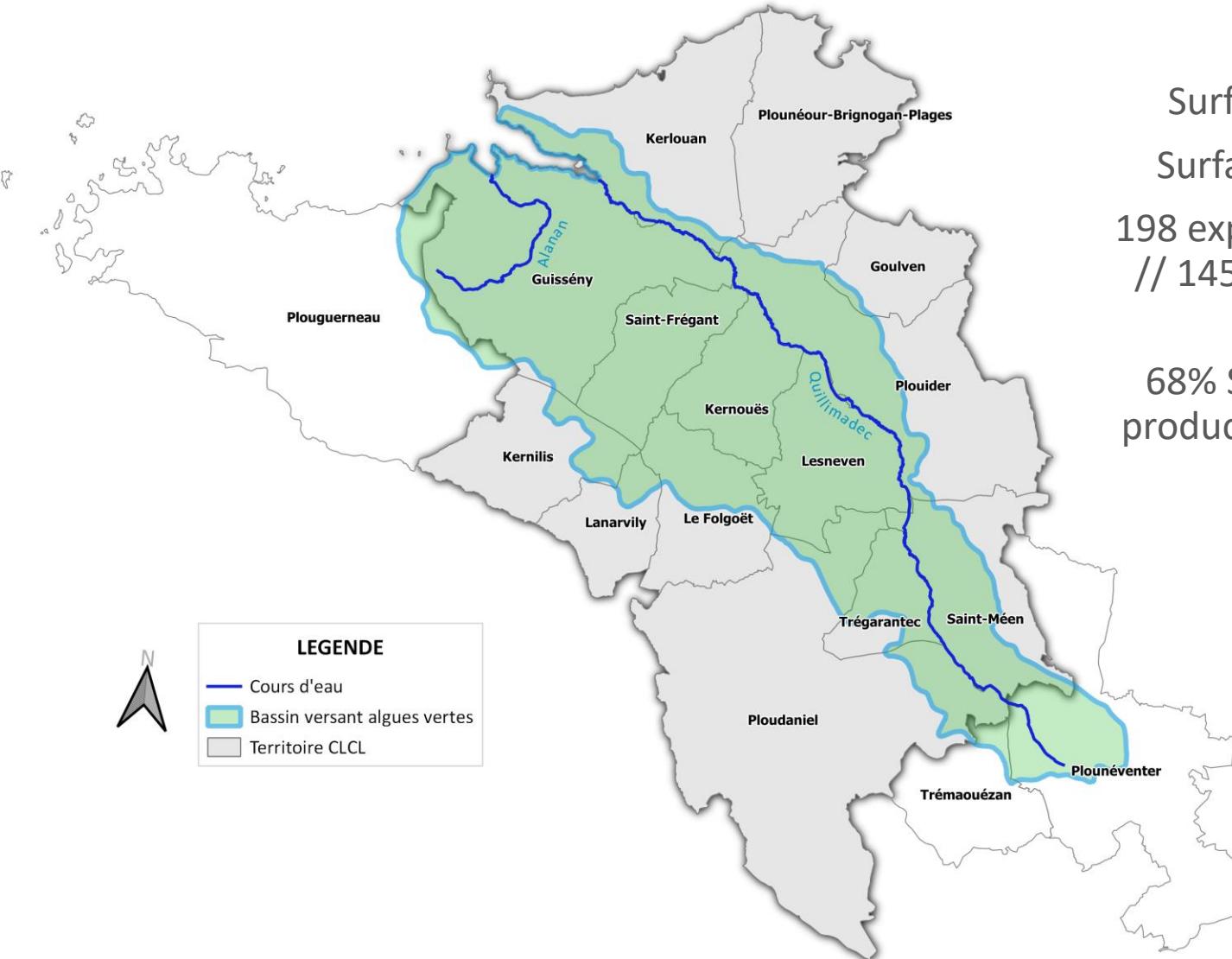
COPIL CTU BAS LEON

Vendredi 13 décembre 2024



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

BASSINS VERSANTS QUILLIMADEC & ALANAN



Surface totale : 9762 ha
Surface agricole 6 502 ha
198 exploitations de + de 3 ha
// 145 exploitations de + de 10 ha
68% SAU valorisée par des producteurs de lait ou mixtes

CONTRAT DE TERRITOIRE 2022/2024

- 2022/2027 : projet de territoire
- 2022/2024 : premier contrat de territoire
- 2025 : prolongement du contrat territorial sur 1 an (évaluation à mi-parcours à prévoir)

Organisation

- Porteur de projet : CLCL
- Autre maître d'ouvrage : chambre d'agriculture

NB : Contrat unique Bas Léon (hors PLAV) porté par le SEBL → Volet Milieu Aquatique, animation des aires d'alimentation de captage, suivi qualité de l'eau, diagnostic pollution diffuse...

Enjeu du territoire : nitrates (prolifération algues vertes)

Objectif de résultats sur la qualité de l'eau en nitrates à l'horizon 2027 :

	Objectif quantile 90 pour 2026/2027	Baisse / référence 2020/2021 (41 mg/L)
Quillimadec	33 mg/L	- 8 mg/L
Alanan	33 mg/L	- 8 mg/L

PROGRAMME D'ACTIONS

- Accompagner les exploitants vers plus de précision dans la fertilisation
- Vulgariser les techniques limitant les fuites d'azote
- Améliorer l'efficience des couverts en aidant à leur mise en place précoce
- Accompagner les éleveurs laitiers dans l'optimisation de leur système économiquement et environnementalement
- Accompagner les exploitants vers l'agriculture biologique
- Aide aux investissements
- Bocage (*hors PLAV*)
- Réhabilitation des zones humides (*hors PLAV*)
- Améliorer le foncier des exploitants (*maitrise d'ouvrage : Chambre d'agriculture*)
- Ramassage des algues vertes
- Suivi qualité de l'eau
- Réhabilitation des ANC (*hors PLAV*)
- Communication vers le grand public

CEVA : BILAN PROVISOIRE 2024

7 survols annuels (mensuels d'avril à octobre) + « contrôles de terrain »

Mesure des surfaces couvertes par les ulves sur SIG

Suivis également en « teneurs N et P dans les algues » et biomasses

Echelle régionale

- environ < 15 à 20 % moyenne [2002-2023]
- fortes hétérogénéités suivant les sites

Echelle locale

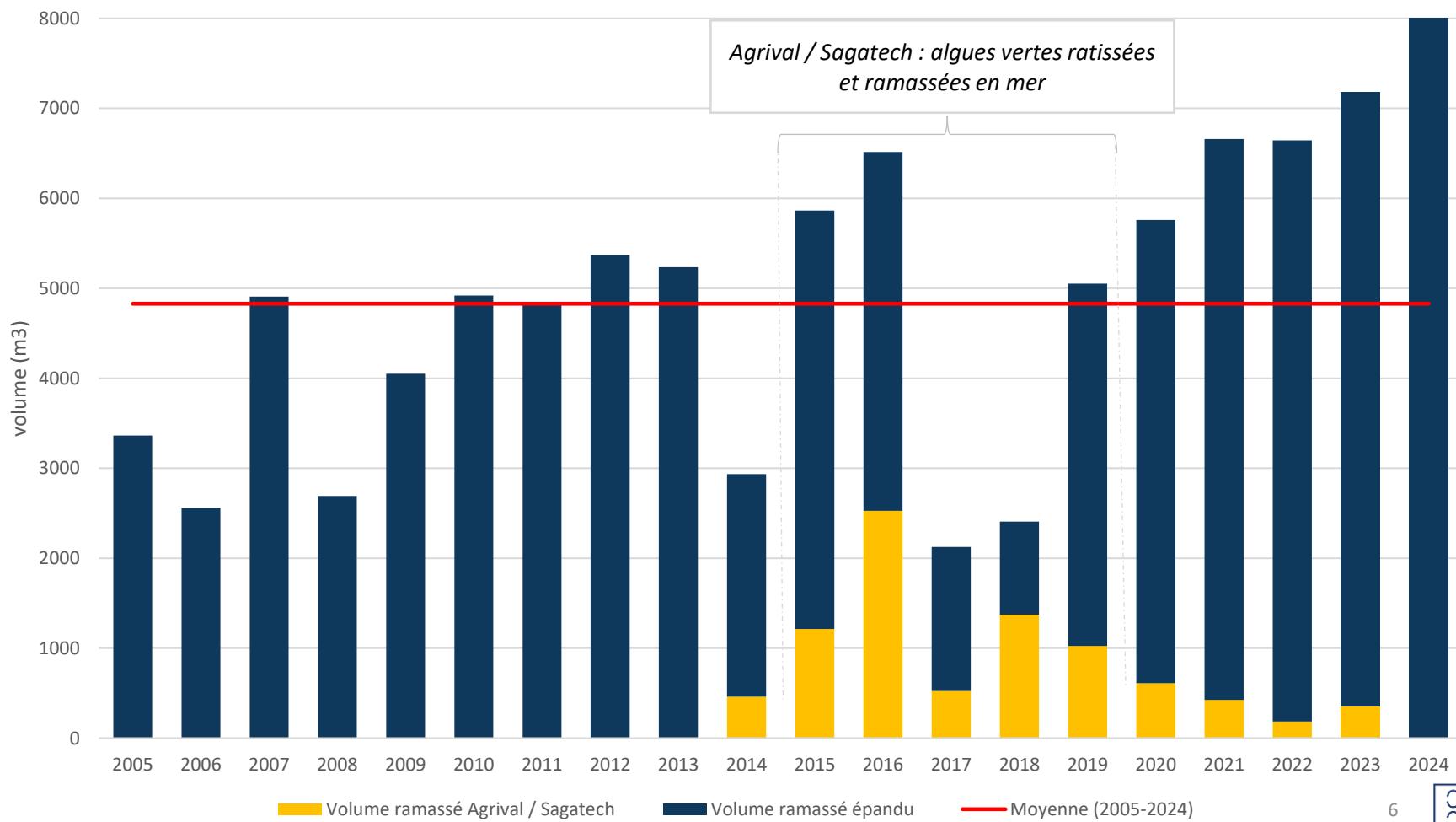
- site habituellement particulièrement tardif / faible reconduction pluriannuelle
- 2020-2023 : « années de prolifération intenses »
- 2024 : démarrage précoce en mai => puis dispersion début juillet (idem région) => stabilité => puis augmentation en août-octobre > moyenne pluriannuelle
- Dans ces « gammes » de flux [NO₃], la prolifération n'est pas « contrôlée » + autres paramètres contribuent à expliquer les variations interannuelles (ensoleillement, agitation printemps/été...)

Cumul des 7 inventaires de 2024 :

→ environ > 25 % moyenne [2002-2023] mais < 20 % moyenne [2020-2023]

BILAN 2024

Volume TOTAL ramassé sur les 3 communes littorales de la CLCL depuis 2005

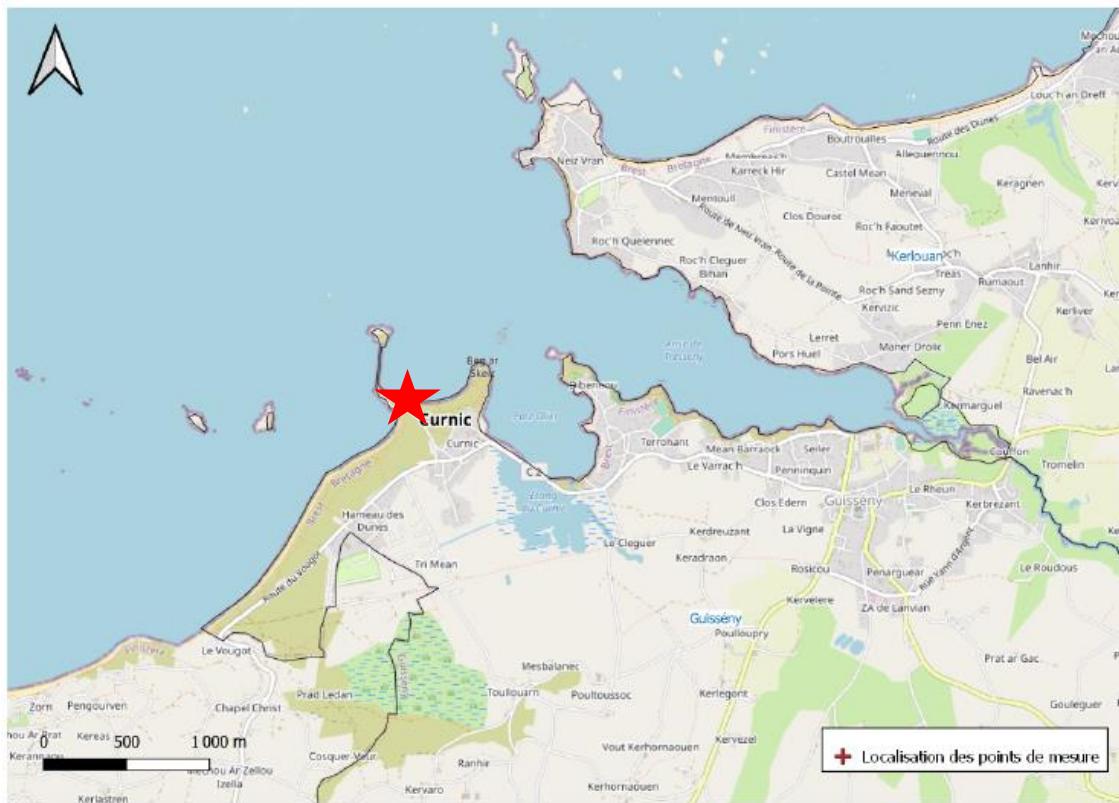


BILAN 2024

ANNEE	DEBUT	FIN	VOLUME TOTAL RAMASSE (en m ³)
2005	20-juin	29-sept	3 364
2006	19-juin	15-sept	2 560
2007	13-juin	19-oct	4 906
2008	03-juin	21-août	2 692
2009	08-juin	28-sept	4 051
2010	23-juin	22-sept	4 920
2011	06-juin	14-oct	4 831
2012	19-juin	26-sept	5 370
2013	02-juil	28-oct	5 235
2014	01-juil	30-sept	2 935
2015	01-juin	21-oct	5 863
2016	08-juin	15-nov	6 515
2017	30-mai	07-sept	1 602
2018	02-juil	25-sept	2 407
2019	17-juin	26-sept	5 051
2020	11-juin	25-sept	5 758
2021	10-juin	14-oct	6 658
2022	08-juin	13-oct	6 643
2023	23-mai	27-oct	7 195
2024	16-mai	04-oct	8 023

ALGUES VERTES : détecteur H2S

- 2024 : détecteur H2S installé sur la plage du port du Curnic
 - 2 seuils :
 - d'alerte H2S définit à 1 ppm (avis du Haut Conseil de Santé Publique) → fermeture préventive de la plage
 - pré-alerte H2S définit à 0,5 ppm → veille renforcée pendant 2 jours francs



Rapports hebdomadaires
disponibles ci-dessous :

[https://www.airbreizh.asso.fr
/ville/algues-vertes/](https://www.airbreizh.asso.fr/ville/algues-vertes/)

ALGUES VERTES : détecteur H2S / bilan 2024

EPISODE 1

En journée le mardi 04/09/2024 à 17h45 :
dépassement du seuil d'alerte (2,235 ppm)



05/09/2024 : plage du port du Curnic



09/09/2023 : plage du port du Curnic

Photo : commune de Guissény

EPISODE 2

En matinée le lundi
09/09/2024 à 08h00 :
dépassement du seuil de
pré-alerte (0,857 ppm)



ALGUES VERTES : détecteur H2S / bilan 2024

POTENTIELLES EXPLICATIONS

- Les vagues déroulantes aux environs de la marée haute favoriseraient le brassage des sédiments ?
- Le mélange des algues vertes et du sable (« mille-feuille ») ?
- La libération de poches d'H2S par le brassage ?

➔ ETUDE CEVA : Aide à la compréhension et gestion du risque sanitaire lié aux échouages d'algues vertes dans l'anse du Port du Curnic



ETUDE CEVA

Quels sont les facteurs clés pouvant induire un risque sanitaire élevé à l'anse du Port du Curnic ?

- Fort enfouissement des algues dans le sédiment par la morphologie de la plage ?
- Pressions fortes du roulage sur l'estran ?
- Effet du coeff (hauteur d'eau et horaires BM)
- Effet des conditions météorologiques ?



Volet 1

Analyses et mises en relation des **données existantes** pour identifier des **scénarios** potentiels pouvant induire un risque sanitaire élevé

Volet 2

Acquisition de **nouvelles données** à travers des mesures H₂S *in situ*, prélèvements sédimentaires, et relevés d'observation

SUIVI QUALITE DE L'EAU



Les points de suivi sur les BV :

- Quillimadec
- Alanan

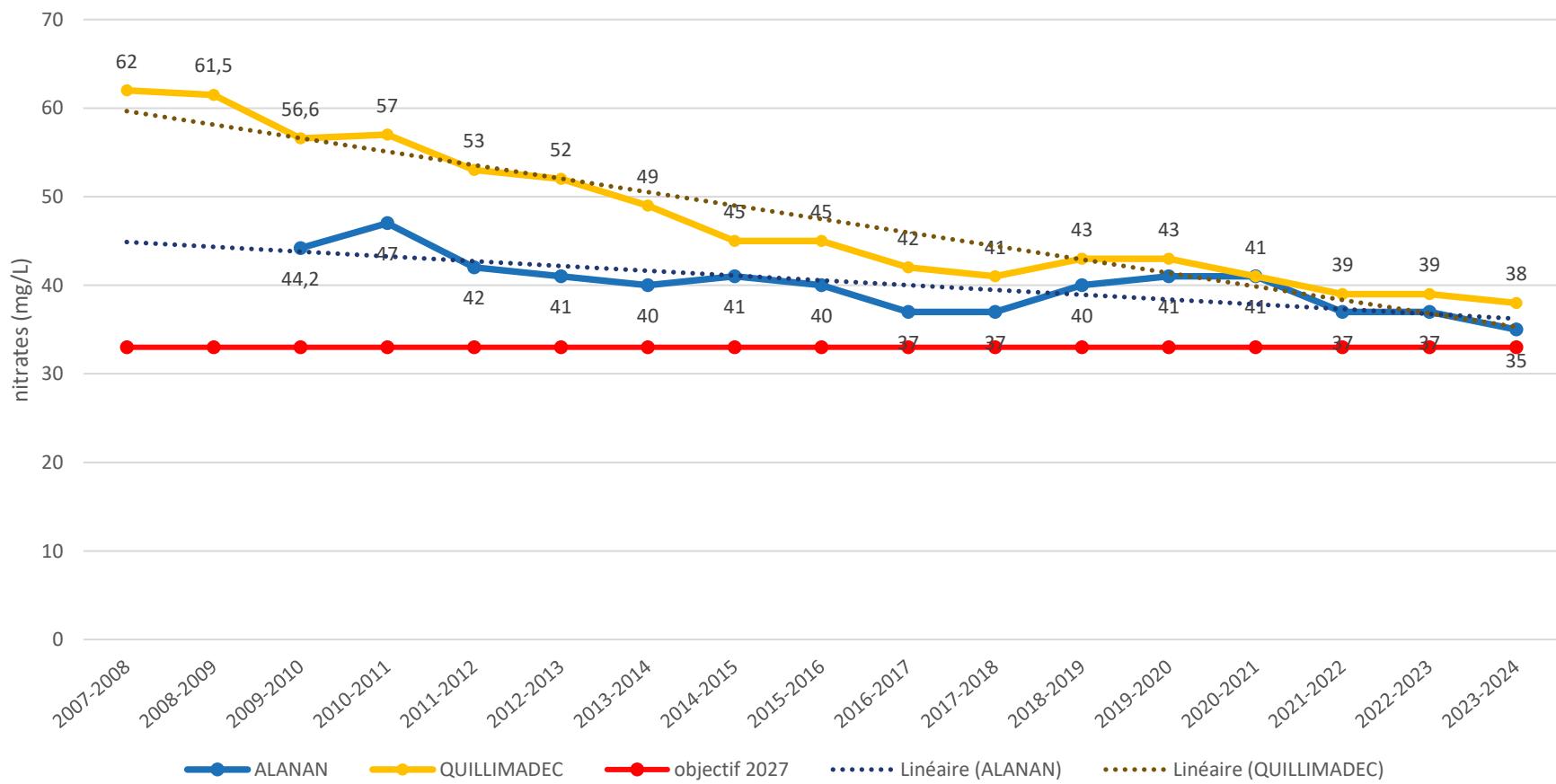
LEGENDE

- cours d'eau principaux
- limites du BV AV
- Communes CLCL
- points de suivi



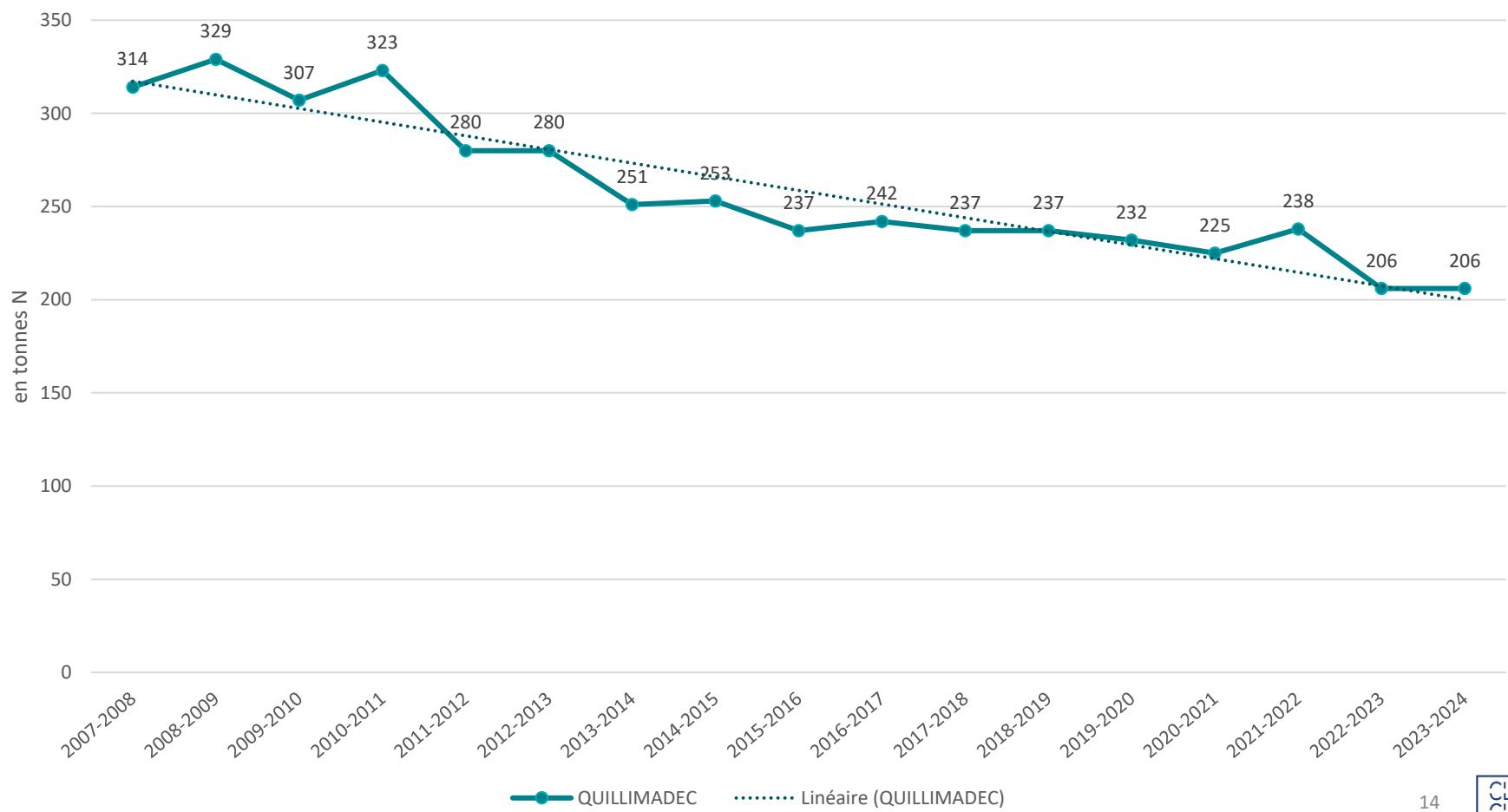
SUIVI QUALITE DE L'EAU

- Evolution des concentrations en nitrates sur le Quillimadec et l'Alanan (Q90)



SUIVI QUALITE DE L'EAU

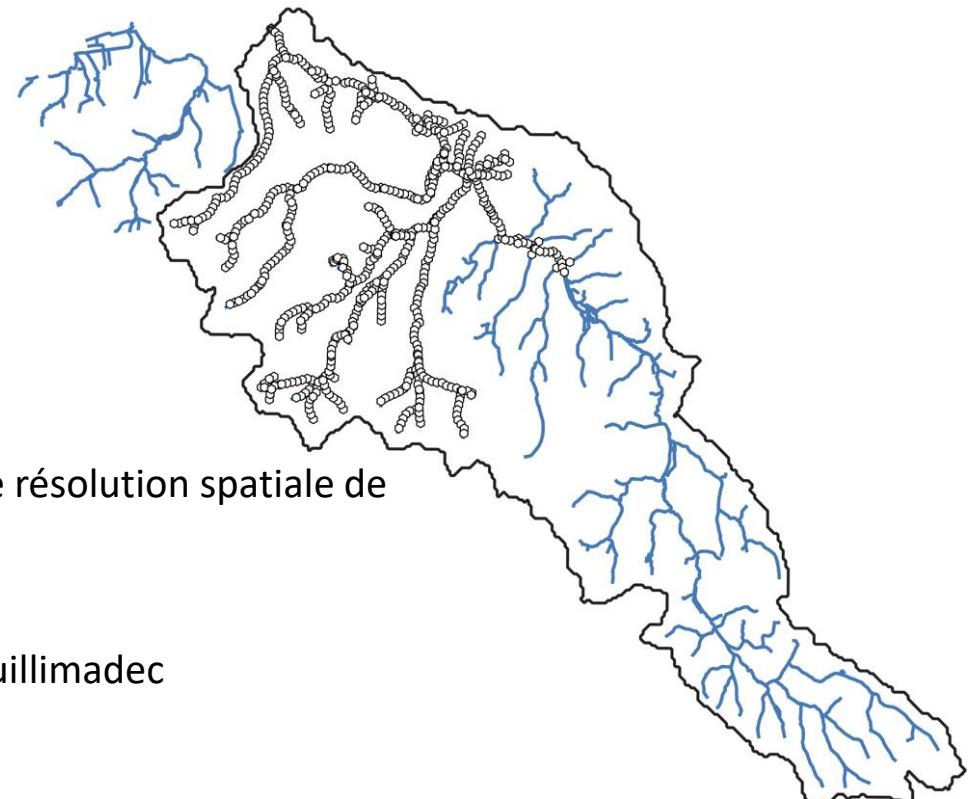
- Evolution du flux d'azote pondéré par l'hydraulicité sur le Quillimadec (en tonnes N)



PERSPECTIVES 2025

Constat : suivi historique mené sur 2 points de référence + suivis ponctuels réalisés par le passé sur les affluents et à l'amont du territoire

→ Souhait de mettre à jour les données qualité de l'eau sur l'ensemble de ces 2 bassins versants : affluents + amont (durée = année hydrologique 2024-2025 / fréquence = mensuelle)



Etude Transcender = diagnostic à très haute résolution spatiale de la qualité de l'eau

Lancement de l'étude : 2025

Territoire envisagé : partie aval du BV du Quillimadec

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

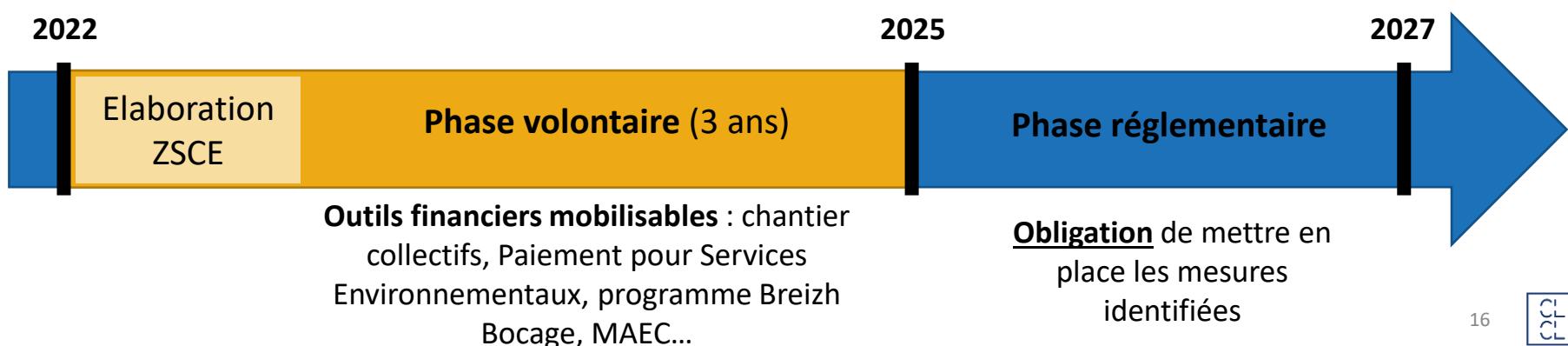
ZONE SOUMISE À CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES (ZSCE)

Objectif : atteindre une concentration de 33 mg/L (exprimée en percentile 90 – Q90)

Exploitants/propriétaires concernés : siège d'exploitation et/ou au moins 3 ha sur le BAV

Mesures :

- Gérer la fertilisation au plus près des besoins des cultures
- Optimiser la couverture des sols
- Adapter les pratiques de pâturage
- Protéger les cours d'eau et les zones humides
= remise en herbe ZH effectives + ceintures de bas-fond (BV prioritaires)



BILAN À NOVEMBRE 2024

MESURE FERTILISATION

Avancement insuffisant : une mobilisation forte des exploitants et des structures agréées est nécessaire cet automne et cet hiver

MESURES COUVERTURES DES SOLS + PRESSION PATURAGE

Retours insuffisants des états initiaux : là aussi une mobilisation plus importante des exploitants et des structures de conseils est nécessaire

MESURE RENATURATION

Avancement satisfaisant concernant les diagnostics de terrain réalisés par la CLCL

Année 2025 : phase d'engagement des exploitants pour confirmer les résultats positifs sur ce volet.

ACTIONS COLLECTIVES

ELEVAGE

3 – 4 RDV
« herbe »

1 formation
monotraite

Poursuivre projet
« HERBautomne »

AGRONOMIE

1 expérimentation
semis sous couvert
de maïs

Projets : essai
couverts dans orge
avec pb vivaces,
analyse impact
chaulage sur RDD,
effets algues
vertes /sable/sel
sur sol/pâture ...

FORMATION IREO

Poursuivre les
interventions

LEGUME

Poursuivre
Equiterre endive

Relancer Etap'N

Démonstration de
matériel
(enjeu couvert)

BSV LIN

Poursuivre les BSV
lin

COMMUNICATION

Lettre d'information BV : thèmes envisagés => compilation HERBautomne, adaptation au changement climatique, épandage des algues vertes, refaire une prairie par un colza, focus légume (Etap'N et enjeu érosion)...

ACTIONS

ACTIONS INDIVIDUELLES

Foncier

Accompagnement individuel
(marché régionalisé)

DISPOSITIFS FINANCIERS

PSE

ETAP'N

Chantiers collectifs

Aides (AGRI invest)

MAEC

PERSPECTIVES 2025 :

- poursuivre l'animation des échanges fonciers et l'accompagnement des exploitants dans le cadre de la ZSCE
- poursuivre l'animation des dispositifs financiers

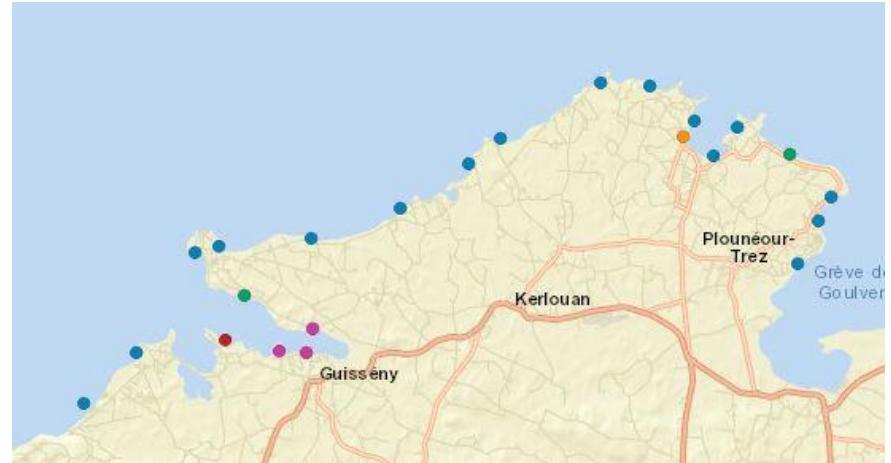
Programme prévisionnel 2025	Bénéficiaires de l'aide	Montant de l'assiette éligible	Financeurs				Autofinancement	% autofinancement	Part autofinancement :				
			Etat	CRB	AELB	CD 29			CLCL	SP, SAFER, Con. Littoral...	SEBL	CRAB	agriculteurs
Coordination générale	CLCL	80 580 €		16 116 €	48 348 €		16 116 €	20%	16 116 €				
Vulgarisation agricole	CLCL	62 914 €		18 875 €	31 457 €		12 583 €	20%	12 583 €				
Etap'N - analyses	CLCL	6 821 €			3 411 €		3 411 €	50%	3 411 €				
Animation agricole	CLCL	39 525 €		7 905 €	23 715 €		7 905 €	20%	7 905 €				
Diagnostic - PLAV	CAB, prescripteurs, SP	11 500 €	8 050 €		3 450 €		- €		- €				
Conseil individuel agricole - PLAV	CAB, prescripteurs, SP	276 050 €	138 025 €		138 025 €		- €		- €				
Suivi de la qualité de l'eau	SEBL	3 221 €			1 611 €	644,16 €	967 €	30%			966 €		
Foncier / animation	CAB	30 600 €		6 120 €		14 382 €	10 098 €	33%				10 098 €	
Foncier / échanges amiables	SP, acteurs économiques	8 800 €				6 160 €	2 640 €	30%					2 640 €
Acquisition foncière	SP, SAFER, Con. Littoral	10 650 €					10 650 €	100%	- €	10 650 €			
Chantiers collectifs pour CIPAN précoce et RGI sous maïs	ETA, CUMA	71 000 €	71 000 €				- €		- €				
Etude Transcender	CLCL	50 000 €	15 000 €*		25 000 €*		10 000 €		10 000 €				
TOTAL CONTRAT PLAV		651 660 €	217 075 €	49 015 €	275 016 €	21 186 €	89 368 €		65 014 €	10 650 €	966,24 €	10 098 €	2 640 €
33% 8% 42% 3% 14% 10,0% 1,6% 0,1%							1,5% 0,4%						



CONTEXTE

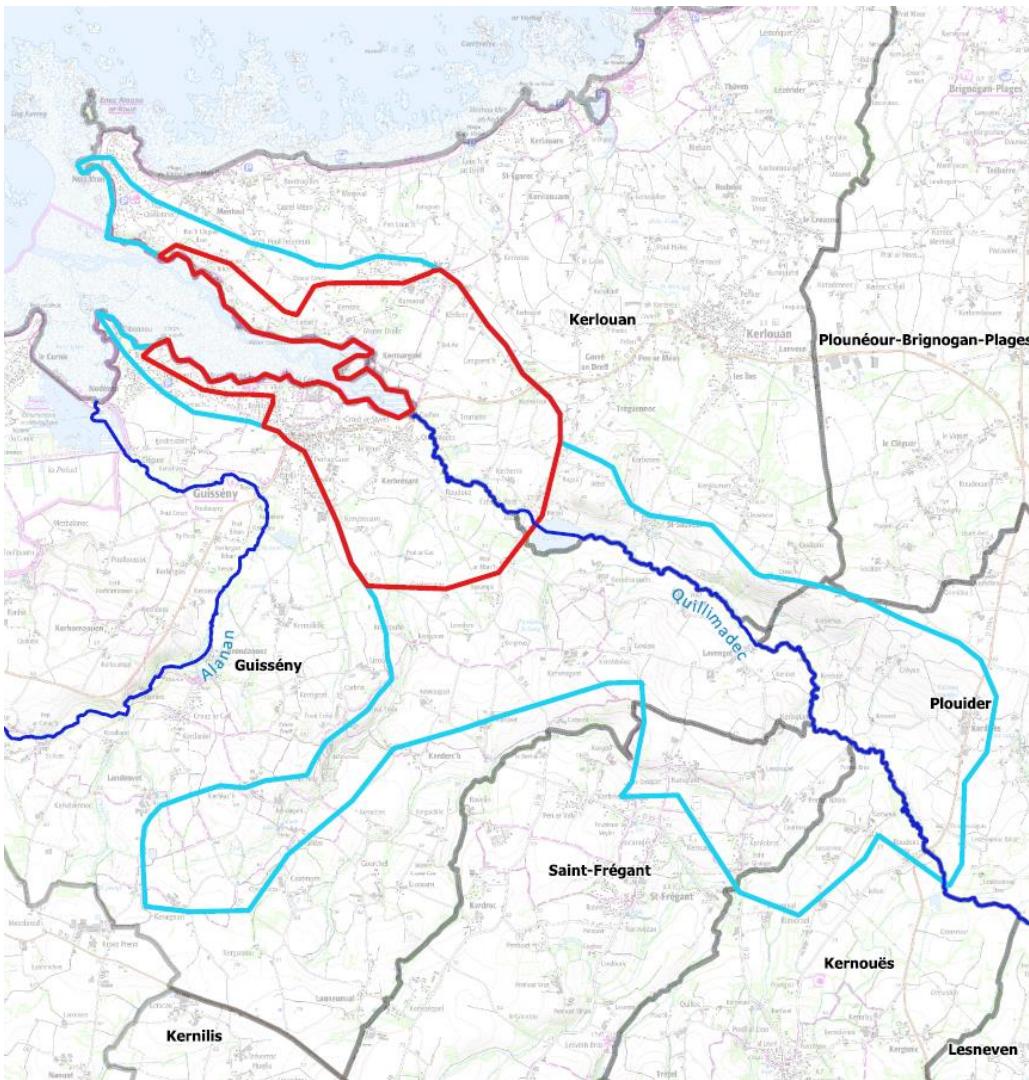
CLCL

- 22 sites de baignade sur 3 communes
- 3 sites fermés



- Causes : présence E. Coli et entérocoques intestinaux (matières fécales)
- Origines : humaine et animale
- Sources de contamination multiples
 - Assainissement collectif défaillant
 - Assainissement individuel non conforme
 - Vidange des fosses septiques par des organismes non agréés
 - Effluents d'élevage incontrôlés
 - Ruissellement des épandages
 - Pratiques à risques sur les zones de caravaning et de camping-cars
 - Déjections canines
 - ...

ZONAGE RETENU



Zonage identifié par le bureau d'étude qui a réalisé la révision du profil de baignade pour ces 3 plages fermées

LEGENDE

— cours d'eau principaux

— commune

Zone à enjeux sanitaires

— zone 1

— zone 2



0

1

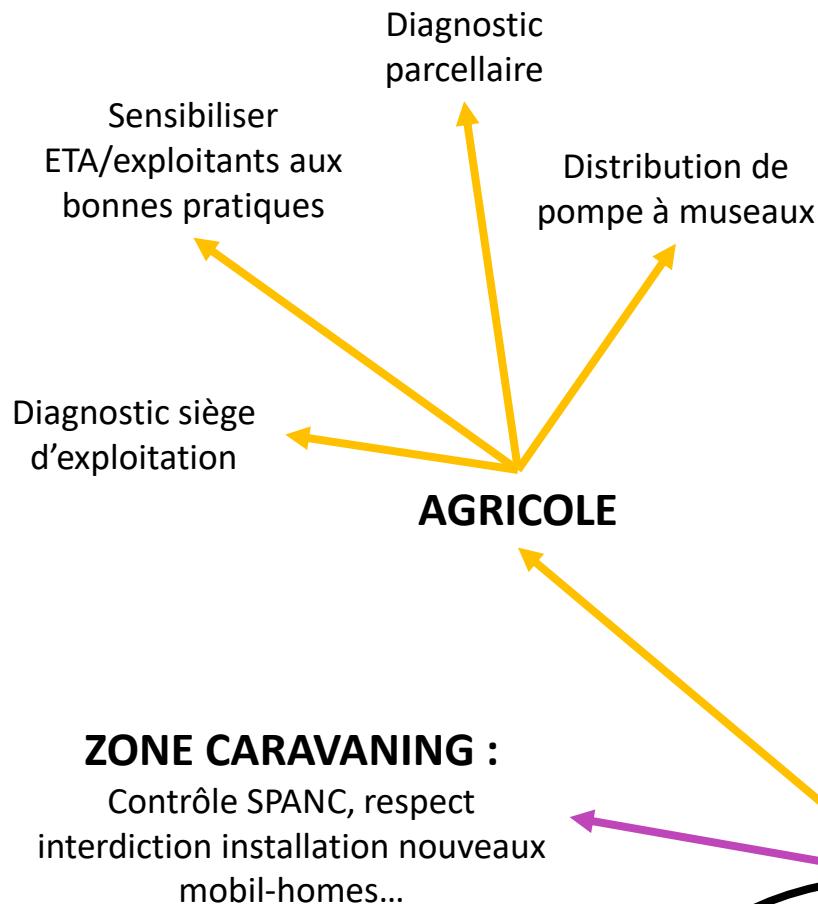
2 km

ZONAGE RETENU

Le plan d'action cible un secteur géographique, situé au plus près des plages, réparti en 2 zones :

- **Zone 1** : le bassin versant direct (bande de 2 km). C'est la zone sur laquelle chaque goutte d'eau atteint le site de baignade par ruissellement sur le sol. Dans les conditions d'étiage, c'est cette zone qui influencera majoritairement la qualité microbiologique des eaux de baignade
- **Zone 2** : le bassin versant étendu. Il est situé en amont du bassin versant direct et correspond à un temps de décroissance de 90 % du taux de concentration bactérienne soit 100 heures d'écoulement jusqu'à l'exutoire : 6,5 km de linéaire de cours d'eau

PLAN D'ACTION IDENTIFIÉ



ARRETE PREFCTORAL ZAES
28/03/2024

Collectif : contrôle de conformité, mise aux normes branchements...

Non collectif : raccordement AC, contrôle, ZAES...

ASSAINISSEMENT

ZONE CAMPING CAR :
sensibiliser aux bonnes pratiques, aires de vidanges...